

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 30.01.2016

Réunion d'information Green Cross du 30.01.2016 à l'ETH portant sur les découvertes issues de la catastrophe nucléaire de Fukushima

Des centrales atomiques qui ne sont ni sécurisées, ni propres, ni économiques

Prof. Dr. R. Richard Ernst, professeur émérite à l'ETH et prix Nobel de chimie 1991, tire fermement la sonnette d'alarme: «Mieux vaut démanteler toutes les centrales atomiques maintenant que d'attendre demain!», martèle le parrain de la réunion d'information Green Cross.

Naoto Kan, ancien Premier ministre du Japon, explique qu'avant la catastrophe de Fukushima, l'énergie nucléaire lui semblait une technologie avancée qu'il suffisait d'utiliser avec précaution. Mais l'accident de réacteur de Fukushima s'est produit, et plus de 200 000 personnes ont dû être évacuées. Si l'ampleur de l'accident avait été ne serait-ce qu'un peu plus grande, le Japon aurait été plongé dans le chaos pour 20 à 30 ans. «L'accident a changé fondamentalement ma vision des choses. Je considère désormais l'énergie nucléaire comme la forme la plus dangereuse de production d'énergie, le risque est trop grand pour continuer d'utiliser cette technologie», ajoute-t-il. Il réfute clairement l'hypothèse du lobby nucléaire selon laquelle l'énergie atomique est moins chère que le pétrole ou le gaz naturel. Si l'on prend en compte les dépenses de dédommagement en cas d'accident et les coûts de stockage définitif, elle est au contraire plus chère. Si l'ampleur de l'accident avait été ne serait-ce qu'un peu plus grande, toutes les personnes habitant dans un rayon de 250 km auraient dû être évacuées à long terme, dont la zone de Tokyo et ses 50 millions d'habitants. D'habitude, des dommages aussi considérables se produisent seulement en cas de défaite de guerre écrasante. «Cette constatation devrait être une incitation à abandonner une énergie nucléaire qui n'est ni économique, ni propre, ni sûre», souligne Naoto Kan lors de la réunion d'information Green Cross.

Jusqu'à 26 millisieverts mesurés dans certains foyers hors de la zone interdite de Fukushima

À l'initiative de Green Cross, des mesures de radioactivité ont été effectuées à la préfecture japonaise de Fukushima. Elles nous sont présentées par le Dr. Stephan Robinson, physicien nucléaire et directeur du programme Eau, Désarmement de Green Cross Suisse. Selon lui, la valeur maximale de 4,01 microsieverts par heure a été relevée dans la ville abandonnée de Tomioka, dans la préfecture de Fukushima. Cela correspond à une dose annuelle de 35 millisieverts, soit 35 fois la dose limite internationale pour l'ensemble de la population. Le Dr. Robinson détaille les résultats des mesures de radioactivité: «Des taux sidérants ont également été relevés hors de la zone interdite: jusqu'à 20 millisieverts par an ont été mesurés au parc municipal de Koriyama, dans la préfecture de Fukushima, et 3 microsieverts par heure dans une rue de Koriyama, soit une dose annuelle de 26 millisieverts». Il ajoute: «L'analyse des échantillons prélevés dans le sol montre en outre un taux de rayonnement alpha et beta largement supérieur aux valeurs limites, ce qui représente un risque de radiation interne particulièrement élevé».

Koriyama se situe sur l'une des deux ceintures de contamination radioactives qui s'étendent à 225 kilomètres au sud en direction de Tokyo et au sud-ouest, depuis la centrale accidentée de Fukushima. À Koriyama, les valeurs limites de 226 pour le radium, 232 pour le thorium, 137 pour le césium et 90 pour le strontium ont été dépassées au quadruple. Ces foyers radioactifs contaminés sont répartis de manière irrégulière, tels des taches sur la peau de léopard.

Le Japon est sommé d'étendre l'ordre d'évacuation des zones délimitées par les ceintures de contamination.

Même le retour dans des zones situées hors de la zone interdite est risqué car les produits locaux sont menacés par des substances radioactives d'une grande longévité inégalement réparties entre les nombreux foyers, rendant les produits agricoles pratiquement impropres à la vente et à la consommation. Selon les directives actuelles du gouvernement japonais, les réfugiés de Fukushima ne peuvent percevoir d'indemnités qu'en cas d'évacuation.

Actuellement, cela est valable pour les zones interdites décrétées en 2011, mais pas pour d'autres zones visiblement contaminées comme Koriyama, d'où proviennent deux des échantillons. Le Japon prévoit la levée de l'ordre d'évacuation pour de nombreuses zones contaminées début 2018, ce qui entraînera la cessation du versement des indemnités à 50 000 personnes. Pour Green Cross Suisse et Green Cross Japon, la levée de l'ordre d'évacuation des zones contaminées est injustifiable. Ils considèrent en outre que l'ordre d'évacuation et le droit aux indemnités qui en découle devraient être étendus aux deux ceintures de contamination situées hors de la zone interdite, pour les familles qui y vivent avec leurs enfants.

Des hypothèses qui se sont révélées fausses

Selon le Prof. Dr. Vladimir M. Kusnetsov, membre de l'Académie des sciences de Russie, dans toutes les centrales atomiques du monde, 437 réacteurs nucléaires d'une puissance totale de 372,6 GW étaient en activité (électrique) début décembre 2015. À cela s'ajoutent 143 unités hors service ou arrêtées à ce moment.

Depuis l'entrée en service de la première centrale nucléaire à Obninsk en 1954, l'expérience d'exploitation totale des réacteurs nucléaires s'élève à 15 200 années-réacteur. Les conséquences possibles des situations d'avarie dans des centrales nucléaires ont été évaluées à partir de la probabilité d'une avarie radioactive importante avec fonte de la zone active du réacteur et fuite de quantités importantes de matière radioactive de l'unité, n'excédant pas un cas sur 20 000 années-réacteur. L'avarie radioactive d'une unité de centrale nucléaire a été évaluée à des dommages économiques de 1 milliard de dollars et sa probabilité de survenance à pas plus d'un cas sur 1 million d'années-réacteur. En moins de 60 ans, des avaries radioactives avec fonte de la zone active des réacteurs nucléaires sont pourtant survenues aux Etats-Unis (avarie à la centrale nucléaire TMI-2 en 1979), en ex-URSS (avarie à la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986) et au Japon (avarie à la centrale nucléaire de Fukushima-1 en 2011) pour une durée d'exploitation totale des unités nucléaires des centrales d'un peu plus de 15 000 années-réacteur. Les dommages économiques consécutifs se chiffrent en centaines de milliards de dollars.

Une probabilité d'avaries futures de réacteur en hausse

La leçon principale à en tirer est que nous devons aujourd'hui répondre sincèrement à cette question: «un accident imprévisible grave peut-il se produire dans une centrale nucléaire, notamment avec des réacteurs RBMK?» «Oui, en cas de relâchement des exigences de fiabilité des équipements, des règles de sécurité, de la sélection et de la qualification du personnel, de la discipline d'entreprise, etc.» «Et un accident imprévisible grave sur des réacteurs modernes peut gravement endommager le réacteur et causer la fuite de matières radioactives dépassant de loin les normes autorisées pour la population et l'environnement», explique Kusnetsov. «Cette probabilité va s'accroître du fait de l'allongement de la durée de service et de l'imperfection toujours existante et non résolue du design des réacteurs RBMK», ajoute Kusnetsov.

30 ans après l'accident de réacteur de Tchernobyl et 5 ans après celui de Fukushima, la fonte du noyau reste une hypothèse dans les sphères spécialisées. Une avarie de réacteur réelle a, en revanche, des conséquences tragiques qui s'étendent sur des siècles. Elle lance des défis économiques et sociaux presque impossibles à relever dans les régions contaminées. Près de 42 millions de gens sont exposés de leur vivant à la pollution radioactive à cause des accidents atomiques des centrales nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima Daiichi. À l'heure actuelle, les faibles retombées radioactives qui persistent

parviennent dans l'organisme via les aliments consommés au quotidien. Green Cross Suisse s'engage pour l'abandon mondial de l'énergie nucléaire et étudie les conséquences environnementales et sanitaires de l'utilisation militaire du matériel nucléaire.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à Nathalie Gysi, directrice de Green Cross Suisse, au +41 (0)43 499 13 10 ou au +41 (0)79 620 18 14.